

SYNDICAT d'INITIATIVE (Participation de la Commune aux diverses manifestations)

Le MAIRE donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet de la Réunion en date du 12 Janvier 1957.

PREFECTURE
de
LA REUNION

670 GPE

Saint-Denis, le 12 Janvier 1957

Le PREFET de la REUNION
à Messieurs les Maires du Département

OBJET: Participation des municipalités aux diverses manifestations organisées par le Syndicat d'Initiative.-

M. le Président du Syndicat d'Initiative vous a récemment tenu au courant des activités de son groupement au cours de l'année écoulée et vous a fait part de ses projets pour les années à venir.

J'ai l'honneur d'appeler tout spécialement votre attention sur l'intérêt, que présente, pour le Département, la participation de votre Commune aux diverses manifestations prévues par le Syndicat d'Initiative, notamment au concours-exposition réservé à l'artisanat local, ainsi qu'au concours de jardins fleuris, qui se déroulera de Juillet à Septembre 1957.

Je vous serais donc obligé de vouloir bien saisir votre Conseil Municipal de cette question, en lui demandant de fixer les modalités de sa participation aux diverses manifestations ainsi envisagées.

Le Préfet
J. PERREAU PRADIER.

Le MAIRE demande au Conseil de bien vouloir confier au Comité des Fêtes le soin de lui présenter un projet. Ce qui est adopté.